

A photograph of a modern, multi-story white building with horizontal window shutters, identified as the University of French Polynesia. The building is set against a clear blue sky. Several speech bubbles and a central text box are overlaid on the image. The speech bubbles contain the words 'LOGEMENT', 'AIDES FINANCIÈRES', 'TRANSPORTS À L'UPF', and 'RESTAURATION'. The central text box contains information about a reception service.

LOGEMENT

**AIDES
FINANCIÈRES**

**TRANSPORTS À
L'UPF**

ACCUEIL TE VAA PIAHI
DE 7H30 À 18H00
TÉLÉPHONE :
40 803 823

RESTAURATION

AIDES PROPOSÉES AUX ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



SOMMAIRE

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 - 10
LES TRANSPORTS À L'UPF	11 - 13
LA RESTAURATION SUR LE CAMPUS	14 - 15
POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENTS EN MÉTROPOLE, EN EUROPE ET EN OUTRE-MER	16-24
POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER	25-28



ALLOCATIONS D'ÉTUDES : **BOURSE TERRITOIRE OU PRÊT** **D'ÉTUDE BONIFIÉ**

2026 - 2027

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

Du 22 janvier au 22 mai 2026 23h59 (Heure de Tahiti).

COMMENT?

Demande en ligne
Procédure d'inscriptions disponible sur le site internet de la DGEE: www.education.pf - rubrique "bourses/prêt bonifié enseignement supérieur" via le lien suivant : <https://boursesup.education.pf/>

POUR QUI?

- Inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé
- Nationalité: Française
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent
- Avoir -30 ans au 1er septembre 2026
- Quotient familial: entre 0 F et 2 200 F

COMBIEN ?

Quotient	Allocation	Montant
0F à 580F	BOURSE E	60 000F.CFP
581F à 1500F	BOURSE D+	40 000F.CFP (forme de prêt)
1 501F à 2 200F	BOURSE D	30 000F.CFP

RENSEIGNEMENTS

Fare Etudiant



Fare de l'étudiant

40 508 732



**Pôle des bourses
et allocations**

40 470 526

40 470 576



fare-etudiant@education.pf
bsup@education.pf



www.etudiant.pf



**BOURSE MAJORÉE
(AU MÉRITE)**

2026 - 2027

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

La campagne d'inscription sera ouverte après la rentrée scolaire 2026-2027.

COMMENT?

Demande en ligne : www.education.pf

POUR QUI?

- Inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé.
- Inscrits dans une filière prioritaire arrêtée par le conseil des ministres.
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent.
- Avoir -30 ans au 1er septembre 2026.
- Ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays ou Etat).

COMBIEN ?

Le montant varie entre **60 000 F CFP** et **150 000 F CFP** selon le niveau d'études envisagées et répondant aux filières prioritaires votées chaque année en conseil des ministres.

RENSEIGNEMENTS

Fare Etudiant



40 508 732



fare-etudiant@education.pf



www.etudiant.pf

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

De mars à mai 2026.

COMMENT?

Saisir un Dossier Social Etudiant (DSE)
Demande en ligne
Procédure d'inscription disponible sur le site:
www.messervices.etudiant.gouv.fr

POUR QUI?

- Inscrits en formation initiale et dans un établissement habilité à recevoir des boursiers.
- Nationalité: Française
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent
- Avoir -28 ans au 1er septembre 2026
- Revenus: de 29 833 F à 11 409 308 F

COMBIEN ?

- Echelon 0bis : 17 351 F CFP/mois
- Echelon 1 : 25 811 F CFP/mois
- Echelon 2 : 36 647 F CFP/mois
- Echelon 3 : 45 680 F CFP/mois
- Echelon 4 : 54 737 F CFP/mois
- Echelon 5 : 62 196 F CFP/mois
- Echelon 6 : 65 704 F CFP/mois
- Echelon 7 : 75 597 F CFP/mois

RENSEIGNEMENTS

**VICE-RECTORAT
de Polynésie
Française**



40 47 84 00



bourses@ac-polynesie.pf



monvr.pf

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

D'août à décembre 2026

COMMENT?

Demande en ligne, soit

- par mail à l'assistante sociale de l'UPF:
 - **assistante-sociale@upf.pf**
- sur le site de l'UPF: **www.upf.pf**
 - Vie Etudiante -> Aide annuelle

POUR QUI?

- Étudiant en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents.
- Étudiant en rupture familiale.
- Étudiant en reprise d'études au-delà de 28 ans, avec des ressources inférieur au plafond prévu par le barème d'attribution des bourses, sous réserve que l'intéressé ne bénéficie pas, par ailleurs, d'autres aides.
- Étudiant français ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, d'un État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse.
- Étudiant élevé par un membre de sa famille sans décision judiciaire (oncle, tante, grands-parents par exemple).
- Avoir une réponse négative de la bourse d'Etat et du Pays.
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent
- Mêmes conditions que la bourse d'Etat.

COMBIEN ?

- **Echelon 0bis : 17 351 F CFP/mois**
- **Echelon 1 : 25 811 F CFP/mois**
- **Echelon 2 : 36 647 F CFP/mois**
- **Echelon 3 : 45 680 F CFP/mois**
- **Echelon 4 : 54 737 F CFP/mois**
- **Echelon 5 : 62 196 F CFP/mois**
- **Echelon 6 : 65 704 F CFP/mois**
- **Echelon 7 : 75 597 F CFP/mois**

RENSEIGNEMENTS

**Maison des Œuvres
Universitaire et Vie
Etudiante de l'UPF**



40 803 823



la-mouve@upf.pf



www.upf.pf

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

D'août 2026 à juillet 2027.

COMMENT?

Demande en ligne, soit

- sur le site de l'UPF: **www.upf.pf**
 - Vie Etudiante ->Aide ponctuelle.
- Et par mail à l'assistante sociale de l'UPF
 - **assistante-sociale@upf.pf**

POUR QUI?

- Étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés financières.
- Inscrits en formation initiale auprès d'un établissement ou d'une section d'établissement ouvrant droit au régime de sécurité sociale étudiant.
- Sur évaluation sociale.

COMBIEN ?

- Le montant maximal d'une aide ponctuelle correspond au montant annuel de l'échelon 1 des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux.
- Si la situation de l'étudiant le justifie, plusieurs aides ponctuelles peuvent exceptionnellement être accordées au cours d'une même année universitaire.
- L'aide ponctuelle est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide à la mobilité internationale ou une aide au mérite.

RENSEIGNEMENTS

**Maison des Œuvres
Universitaire et Vie
Etudiante de l'UPF**



40 803 823



la-mouve@upf.pf



www.upf.pf

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

Du 30 janvier au 30 mai 2026.

COMMENT?

Demande en ligne, soit

- sur le site de l'UPF: **www.upf.pf**
 - Logement ->Faire une demande.

POUR QUI?

- Boursiers inscrits à l'Université de la PF
- Etre assidu et non redoublant.
- Attributions sur critères sociaux semblables à la bourses d'Etat.
- Domicile familial éloigné du lieu d'étude.

JE DISPOSE DE QUOI ?

- Chambre individuelle et meublée:
 - Lit, bureau, chaise, frigidaire, étagères, WC.
- Cuisine commune:
 - Buanderie, réfrigérateur et micro-ondes
- Kit de logement : Equipement et Hygiène.

COMBIEN ?

- Caution et loyer d'un boursier :
 - 22 500 F CFP/ mois
- Caution et loyer d'un non boursier:
 - 35 000 F CFP/mois

RENSEIGNEMENTS

**Maison des Œuvres
Universitaire et Vie
Etudiante de l'UPF**



40 803 823



la-mouve@upf.pf



www.upf.pf

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

Du 30 janvier au 29 mai 2026.

COMMENT?

- Demande en ligne, sur le site de l'OPH: www.oph.pf
- Dossier téléchargeable sur le site de l'OPH
 - Permanence de l'OPH à la MOUV'E chaque mercredi de 08h30 à 11h30 à partir du 01 avril 2026.

POUR QUI?

- Etudiant inscrit dans une formation post-bac.
- Priorité aux candidats avec un quotient familial journalier les plus faibles

JE DISPOSE DE QUOI ?

- Chambre en colocation et meublée:
 - Lit, bureau, chaise, frigidaire, étagères, WC.
- Cuisine commune et buanderie

COMBIEN ?

- Caution: 18 000 XPF
- Loyer: 18 000 XPF + 2 000 XPF de charges

RENSEIGNEMENTS

**l'Office Polynésien
de l'Habitat**



40 46 36 36



logement.etudiant@oph.pf



www.oph.pf

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

Du 30 janvier au 29 mai 2026.

COMMENT?

- Demande en ligne, sur le site de l'OPH: www.oph.pf
- Dossier téléchargeable sur le site de l'OPH et celui de l'UPF
 - Permanence de l'OPH à la MOUV'E chaque mercredi de 08h30 à 11h30 à partir du 01 avril 2026.

POUR QUI?

- Inscrit dans une formation post-bac non universitaire (BTS) provenant des îles et de la presqu'île.
- Priorité aux candidats avec un quotient familial journalier les plus faibles

JE DISPOSE DE QUOI ?

- Chambre en colocation ou individuel et meublée:
 - Lit, bureau, chaise, frigidaire, étagères, WC.
- Cuisine commune et buanderie

COMBIEN ?

- Logement sans cuisine:
 - Loyer et Caution : 22 000 XPF chacun.
- Logement avec cuisine:
 - Loyer et Caution: 34 000 XPF chacun

RENSEIGNEMENTS

Office Polynésien
de l'Habitat



40 46 36 36



logement.etudiant@oph.pf



www.oph.pf



POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

De juillet à octobre 2026.

COMMENT?

Demande en ligne sur le site du Haut-commissariat de la République en Polynésie française:

- www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr
 - Démarches->Etudiants-Formation
 - Aide au logement étudiant.

POUR QUI?

- Etre boursier de l'Etat ou du Pays
- Etudiant inscrit dans l'enseignement supérieur
- Être locataire d'un logement occupé à titre principal.
- Co-locataires peuvent être bénéficiaire sous conditions.

COMBIEN ?

Tranche	Echelon	Montant de l'aide
A	0bis, 1 & 2	10 000F.CFP
B	3 & 4	20 000F.CFP
C	5, 6 & 7	30 000F.CFP

RENSEIGNEMENTS

Haut-Commissariat de la
République en Polynésie
française



40 46 84 20



[aide-logement-
etudiant@polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](mailto:aide-logement-etudiant@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)



[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

POUR DES ÉTUDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

QUAND?

Juste après que les 2 commissions d'attribution de logements étudiants se seront tenues.

POUR QUI?

Les étudiants boursiers n'ayant pas reçu d'avis favorable pourront se rapprocher de l'AISPF.

TYPES DE LOGEMENT

Ce sont des studios ou des appartements qu'ils mettent à disposition pour ses étudiants

COMBIEN ?

Loyer : 15 000 XPF

Électricité : à la charge de l'étudiant

SITUATION DES LOGEMENTS

- Punaauia
- Faaa
- Papeete
- Pirae

PIÈCES À FOURNIR

- Copie pièce d'identité du ou des demandeurs
- Copie de la carte d'étudiant
- Copie de la notification de bourse
- Copie des 3 derniers relevés de banque de l'étudiant
- Copie d'une facture OPT ou EDT des parents
- Copie de la carte CPS des parents et de l'étudiant
- Un certificat d'assiduité aux cours tous les 3 mois
- Tous justificatifs de l'ensemble des revenus des parents
- Un acte d'engagement de l'étudiant
- Un acte de caution solidaire (obligatoirement un salarié)

RENSEIGNEMENTS

**Agence immobilière
sociales de la Polynésie
française**



40 81 26 90



aispf@mail.pf



[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)



LES TRANSPORTS À L'UPF

DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT POUR ETUDIANTS

Dossier à remplir, compléter et à déposer à la DTT entre juillet et octobre 2026.

COMMENT PROCÉDER ?

- Récupérer un formulaire de demande de carte de transport au service de la Mou'vé de l'UPF ou sur le site de la DGEE. (Commence en mi-juin)
- Remplir le formulaire et réunir les documents nécessaires.
- Une fois que les documents sont prêts, déposer son dossier à la DGEE (situé en face de l'hôpital de Taaone).

COMMENT FAIRE UNE FOIS QUE TA DEMANDE A ÉTÉ DÉPOSÉE ET QU'ELLE EST EN COURS DE TRAITEMENT ?

Vous pourrez utiliser votre carte étudiante qui vous permettra de bénéficier de 50% de remise sur le prix initial du trajet et non pas la gratuité des transports en communs en attendant ta carte de bus.

LES AVANTAGES DE CETTE CARTE ?

- Bénéficier de la gratuité des transports en communs pendant les périodes scolaires et pendant les vacances.
- Possible de l'utiliser même quand tu te rends ailleurs durant la période comprise entre le jour où tu reçois ta carte jusqu'en fin juin ou début de juillet (date limite communiqué sur facebook par tere tahiti)

LES PIÈCES À FOURNIR ?

- Certificat de scolarité
- Copie de la carte CPS
- Copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDT/OPT/VINI, bail de location, quittance de loyer,... indiquant l'adresse géographique sur l'île de scolarité)
- Attestation d'hébergement avec pièce identité de l'hébergeant
- Notification CTES à jour (pour les élèves en situation d'handicap)
- Photo ID récent en couleur

RENSEIGNEMENTS

La Direction des Transports
Terrestres



40 54 96 54



dttd@administration.gov.pf



www.etudiant.gouv.fr

**COMBIEN ?
GRATUIT**

LES TRANSPORTS À L'UPF

ORGANISATION DES BUS POUR ARRIVER À L'UPF

Deux réseaux de bus sont mis à disposition pour se rendre à l'UPF : Des bus **Arue-UPF** (Côte Est) et des bus **Punaruu-UPF** (Côte Ouest).

Les bus **Arue-UPF** (du Lundi au Samedi) vont de l'UPF à la plage Lafayette.

Et les bus **Punaruu-UPF** (du Lundi au Vendredi) vont de l'UPF jusqu'au rond point de la zone industrielle de Punaauia en passant par la route de ceinture.

LES HORAIRES*

Ligne 01 : Arue - Université

Du Lundi au Vendredi

5:15 , 5:30 , 5:45 , 6:00 , 6:15 , 6:30 , 7:05 , 7:20 , 7:45 , 8:00 , 8:20 , 9:00 , 9:20 , 9:40 , 10:00 , 10:20 , 10:40 , 11:00 , 11:20 , 11:40 , 12:00 , 12:20 , 12:40 , 13:40 , 14:00 , 14:20 , 14:40 , 15:15 , 15:30 , 15:45 , 16:05 , 16:45 , 17:15 .

Samedi

5:30 , 6:30 , 7:00 , 8:00 , 8:30 , 10:00 , 10:30 , 12:00 .

RENSEIGNEMENTS

Tere Tahiti



40.54.81.81



contact@rtct.pf



www.etudiant.gouv.fr

LES TRANSPORTS À L'UPF

LES HORAIRES *

Ligne 01 : Départ de l'Université

Du Lundi au Vendredi

6:15 , 7:00 , 7:30 , 8:15 , 8:45 , 9:30 , 10:05 ,
10:45 , 11:25 , 12:25 , 13:00 , 13:45 , 14:45 ,
15:15 , 16:00 , 16:30 , 17:15 , 18:15 .

Samedi

6:15 , 7:15 , 7:45 , 8:45 , 9:15 , 10:45 , 11:15 ,
12:45 .

Ligne 03 : Départ du giratoire de Punaruu

Du Lundi au Vendredi

6:20 , 7:00 , 8:30 , 10:00 , 11:00 , 12:00 , 13:00
, 14:00 , 15:00 , 16:00 , 17:00

Ligne 03 : Départ de l'Université

Du Lundi au Vendredi

6:35 , 7:20 , 9:00 , 10:30 , 11:30 , 12:30 , 13:30 ,
14:30 , 15:30 , 16:30 , 17:30

RENSEIGNEMENTS

Tere Tahiti



40.54.81.81



contact@rtct.pf



www.etudiant.gouv.fr



LA RESTAURATION SUR LE CAMPUS

LOCALISATION ?

Située au niveau 3 du bâtiment A au bout de l'allée.
Des tables sont mises à dispositions dans l'allée du bâtiment A (en face de l'amphiA3) ainsi qu'au niveau du deck à l'extérieur.

QUE PEUT-ON Y RETROUVER ?

Vous pourrez y retrouver des viennoiseries le matin, toutes sortes de cafés, des pâtisseries, des casse-croûtes, des plats froids (sushi, salade,...), des empanadas, croque-monsieur, des paninis, des fruits, des glaces, des boissons et du snacking.

COMBIEN ?

Les prix peuvent aller de 115 XPF (fruit) à 1600 XPF (plat vegan). *

HORAIRES D'OUVERTURE ?

La cafeteria ouvre de 7h à 17h (hors vacances universitaires).

RENSEIGNEMENTS

Colombus café



40 803 823



[courrier @ upf.pf](mailto:courrier@upf.pf)



www.etudiant.gouv.fr

LA RESTAURATION SUR LE CAMPUS

LOCALISATION ?

Situé entre le bâtiment de recherche et la montée de l'INSPE. Le RU possède une plus grande capacité d'accueil (soit 180 couverts) avec une grande salle de restauration et un espace jardin.

QUE PEUT-ON Y RETROUVER ?

Vous pourrez y retrouver des plats du jour, des grillades, des burgers, mais aussi des viennoiseries, des casse-croûtes, des salades à emporter, des sashimis, ainsi que des produits de premières nécessité comme du riz, des pâtes, des conserves, des produits hygiéniques, ...

Le menu du RU est disponible sur votre ENT.

QUELS SONT LES TARIFS ETUDIANTS ?

Les prix varient entre 120 XPF et 1330 XPF (plat végétarien).

Pour information :

- Boursiers : entrée + plat + dessert à 120 XPF
- Non boursier : entrée + plat + dessert à 690 XPF *
- Complément familial de la CPS : Crédit de 500 XPF par jour.

HORAIRES D'OUVERTURE ?

Le RU ouvre de 6h à 14h pour les petits-déjeuners et les déjeuners.

RENSEIGNEMENTS

Restaurant universitaire



40 803 823



[courrier @ upf.pf](mailto:courrier@upf.pf)



www.etudiant.gouv.fr



**ALLOCATIONS D'ÉTUDES :
BOURSE DU TERRITOIRE
OU PRÊT D'ÉTUDE
BONIFIÉ**

2026 - 2027

POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND ?

Du 22 janvier au 22 mai 2026 (23h59).

COMMENT ?

Demande en ligne.
Procédure d'inscriptions disponible sur le site:
<https://boursesup.education.pf>

POUR QUI ?

- Étudiants poursuivant des études supérieures ou professionnelles en métropole, non dispensées en Polynésie française ou dont l'accès y est contingenté.
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent
- Nationalité: Française
- Avoir -30 ans au 1er septembre de l'année d'étude.
- Quotient familial: entre 0F et 2 200 F XPF
- Pour l'année universitaire 2026-2027, les revenus retenus sont ceux perçus en 2025.

COMBIEN ?

Quotient	Allocation	Montant
0F à 700F	BOURSE E	600€
701F à 2 200F	BOURSE D / D+	250€ + 500€ (prêt bonifié)

RENSEIGNEMENTS

Fare Etudiant



40 508 732



fare.etudiant@education.pf



www.etudiant.pf



POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

La campagne d'inscription sera ouverte après la rentrée scolaire 2026-2027.

COMMENT?

Demande en ligne
Procédure d'inscriptions disponible sur le site:
www.education.pf

POUR QUI?

- Inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé.
- Inscrit dans une filière prioritaire arrêtés par le conseil des ministres.
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent.
- Avoir -30 ans au 1er septembre de l'année d'étude.
- Ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays ou Etat).

COMBIEN ?

Le montant varie entre **60 000 F CFP** et **150 000 F CFP** selon le niveau d'études envisagées et répondant aux filières prioritaires votées chaque année en conseil des ministres.

RENSEIGNEMENTS

Fare Etudiant



40 508 732



fare.etudiant@education.pf



www.etudiant.pf

POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

De mars à mai 2026

COMMENT?

Procédure d'inscriptions en ligne disponible sur le site:

- **www.messervices.etudiant.gouv.fr**
 - **Scolarité/Études -> Bourses d'Etat -> Étudier en métropole**

POUR QUI?

- Inscrits en formation initiale et être inscrit dans un établissement habilité à recevoir des boursiers.
- Nationalité: Française
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent
- Avoir -28 ans au 1er septembre de l'année d'étude.
- Revenus: de 29 833 F à 11 409 308 F

COMBIEN ?

- **Echelon 0bis : 17 351 F CFP/mois**
- **Echelon 1 : 25 811 F CFP/mois**
- **Echelon 2 : 36 647 F CFP/mois**
- **Echelon 3 : 45 680 F CFP/mois**
- **Echelon 4 : 54 737 F CFP/mois**
- **Echelon 5 : 62 196 F CFP/mois**
- **Echelon 6 : 65 704 F CFP/mois**
- **Echelon 7 : 75 597 F CFP/mois**

COMMENT SE LOGER?

- 779 logement CROUS en métropole
- Une seule demande par Crous à la fois.
- Le prix est de 200 € à 500 € /mois, selon le type du logement.
- La demande se fait directement lors de la demande de bourse d'État dans le Dossier Social Étudiant
 - **www.messervices.etudiant.gouv.fr**
 - Vous loger-> Résidence CROUS

RENSEIGNEMENTS

**VICE-RECTORAT de
Polynésie française**



40 47 84 00



bourses@ac-polynesie.pf



monvr.pf

**POUR DES ÉTUDES SUPÉRIEURES & DÉPLACEMENT EN
MÉTROPOLE, EN EUROPE, EN OUTRE-MER & À
L'ÉTRANGER**

**PLUSIEURS AIDES SONT SPÉCIFIQUES AUX
DÉPARTEMENTS DU LIEU D'ÉTUDE.**

**RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
WWW.ETUDIANT.GOUV.FR**





POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

Dossier à déposer un mois minimum avant le départ au Pôle de la Continuité Territoriale (PCT) du Haut-commissariat.

COMMENT?

Dossier disponible sur le site du Haut-commissariat de la République en Polynésie française:

- **www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr**
 - Démarches->Aides au transport
 - Passeport mobilité études.

POUR QUI?

- Résident habituel en Polynésie française ;
- Revenus inférieur à 3 177 924 FCFP en 2025.
- Être étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France hexagonale ou dans le cadre d'un programme européen dans un état membre de l'Union européenne ou un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- La filière d'études n'existe pas en Polynésie française ou est saturée
- Age : avoir moins de 29 ans au 1er octobre de l'année universitaire en cours.

COMBIEN ?

Billet Aller/ Retour: Prise en charge totale à 100% sur la base du tarif conventionné. (Hors frais de service)

RENSEIGNEMENTS

**Pôle de la Continuité
Territoriale Haut-
Commissariat de la
République**



40 46 84 24



**[passoport-
mobilite@polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](mailto:passoport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



**[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**

POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

Dossier à déposer un mois minimum avant le départ au Pôle de la Continuité Territoriale (PCT) du Haut-commissariat.

COMMENT?

Dossier disponible sur le site du Haut-commissariat de la République en Polynésie française:

- www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr
 - Démarches->Aides au transport
 - Passeport mobilité formation professionnelle..

POUR QUI?

- Résident habituel en Polynésie française ;
- Revenus inférieur à 3 177 924 FCFP en 2025.
- Être étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France hexagonale ou dans le cadre d'un programme européen dans un état membre de l'Union européenne ou un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- La filière d'études n'existe pas en Polynésie française ou est saturée
- Age : avoir moins de 29 ans au 1er octobre de l'année universitaire en cours.

COMBIEN ?

Billet Aller/ Retour: Prise en charge totale à 100% sur la base du tarif conventionné. (Hors frais de service)

RENSEIGNEMENTS

**Pôle de la Continuité
Territoriale du Haut-
Commissariat de la
République.**



40 46 84 24



**passport-
mobilite@polynesie-
francaise.pref.gouv.fr**



**[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

Dossier à déposer un mois minimum avant le départ au Pôle de la Continuité Territoriale (PCT) du Haut-commissariat.

COMMENT?

Dossier disponible sur le site du Haut-commissariat de la République en Polynésie française:

- **www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr**
 - Démarches->Aides au transport
 - Passeport mobilité concours

POUR QUI?

- Résidence en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- Admission aux épreuves orales d'un concours externe de la fonction publique de catégorie A ou B ou des grandes écoles
- Vérification de l'éligibilité par rapport aux revenus familiaux de 2025
- Ne pas bénéficier d'autre aide publique pour financer votre déplacement

COMBIEN ?

Billet Aller/ Retour: Prise en charge totale à 100% sur la base du tarif conventionné. (Hors frais de service)

RENSEIGNEMENTS

**Continuité Territoriale du
Haut-Commissariat de la
République**



40 46 84 24



**[passoport-
mobilite@polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](mailto:passoport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



**[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**

POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

Dossier à déposer un mois minimum avant le départ au Pôle de la Continuité Territoriale (PCT) du Haut-commissariat.

COMMENT?

Dossier disponible sur le site du Haut-commissariat de la République en Polynésie française:

- **www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr**
 - Démarches->Aides au transport
 - Passeport mobilité stage professionnelle..

POUR QUI?

- Résidence en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- inscrit en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire technologique, en licence professionnelle ou en master
- Stage obligatoire pour valider son cursus et imposé par le référentiel de formation et/ou dont le champ d'activité ou le niveau de responsabilité n'est pas proposé en Polynésie française.
- Vérification de l'éligibilité par rapport aux revenus familiaux de 2025

COMBIEN ?

Billet Aller/ Retour: Prise en charge totale à 100% sur la base du tarif conventionné. (Hors frais de service)

RENSEIGNEMENTS

**Continuité Territoriale du
Haut-Commissariat de la
République**



40 46 84 24



**[pasport-
mobilite@polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](mailto:pasport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



**[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



POUR DES ÉTUDES & DÉPLACEMENT EN MÉTROPOLE, EN EUROPE & EN OUTRE-MER

QUAND?

Dossier à déposer un mois minimum avant le départ au Pôle de la Continuité Territoriale (PCT) du Haut-commissariat.

COMMENT?

Dossier disponible sur le site du Haut-commissariat de la République en Polynésie française:

- **www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr**
 - Démarches->Aides au transport
 - Aide à la continuité territoriale.

POUR QUI?

- Résidence en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- Ne pas dépasser le plafond de revenus annuels de 2 147 971 FCFP (18 000 €) sur la base des revenus de l'année 2025 (à vérifier via le simulateur d'éligibilité).
- Ne pas avoir bénéficié de l'aide à la continuité territoriale durant les 3 dernières années (2023, 2024 et 2025), sauf pour les publics spécifiques (doctorants, chercheurs post-doctorats, artistes et acteurs culturels et jeunes espoirs sportifs) pour lesquels la condition de triennalité ne s'applique pas.

COMBIEN ?

Aide forfaitaire par l'État d'un montant de 111 575 FCFP/personne (aller/retour) à déduire du montant total du billet d'avion.

RENSEIGNEMENTS

Continuité Territoriale du
Haut-Commissariat de la
République.



40 46 84 24



**[continuite-
territoriale@polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](mailto:continuite-territoriale@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



**[www.polynesie-
francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**



ALLOCATIONS D'ÉTUDES : BOURSE DU TERRITOIRE OU PRÊT D'ÉTUDE BONIFIÉ

2026 - 2027

POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

QUAND?

Du 22 janvier au 22 mai 2026 (23h59).

COMMENT?

Demande en ligne

Procédure d'inscriptions disponible sur le site:

<https://boursesup.education.pf>

POUR QUI?

- Étudiants poursuivant des études supérieures ou professionnelles à l'étranger, non dispensées en Polynésie française ou dont l'accès y est contingenté.
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent
- Nationalité: Française
- Avoir -30 ans au 1er septembre 2025
- Quotient familial: entre 0F et 2 200 F XPF
- Pour l'année universitaire 2025-2026, les revenus retenus sont ceux perçus en 2024.

COMBIEN ?

Quotient	Allocation	Montant
0F à 700F	BOURSE E	600€
701F à 2 200F	BOURSE D+	250€ + 500€ (prêt bonifié)

1ère demande et 1ère année d'études hors PF:

- **Prime de 1er équipement de 29 832F CFP**

Prise en charge du transport aller-retour pour les boursier
catégorie E

RENSEIGNEMENTS

Fare Etudiant



40 508 732



fare.etudiant@education.pf



www.etudiant.pf



POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

QUAND?

La campagne d'inscription sera ouverte après la rentrée scolaire 206-2027.

COMMENT?

Demande en ligne
Procédure d'inscriptions disponible sur le site :
www.education.pf

POUR QUI?

- Inscrit dans un établissement d'enseignement public ou privé.
- Inscrit dans une filière prioritaire arrêtés par le conseil des ministres.
- Diplôme: Baccalauréat ou équivalent.
- Avoir -30 ans au 1er septembre 2025.
- Ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays ou Etat).

COMBIEN ?

Le montant varie entre **60 000 F CFP** et **150 000 F CFP** selon le niveau d'études envisagées et répondant aux filières prioritaires votées chaque année en conseil des ministres.

RENSEIGNEMENTS

Fare Etudiant



40 508 732



fare.etudiant@education.pf



www.etudiant.pf

POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

QUELLES CONDITIONS?

- **Toutes les personnes** en poursuite d'études, en apprentissage, alternance, formation, qui enseignent, forment, en recherche d'emploi, élèves à l'école, collège, lycée, ou qui souhaitent devenir bénévole **peuvent partir à l'étranger avec Erasmus+.**
- **Une seule obligation** : ce séjour doit avoir **un** objectif **d'apprentissage, de formation** ou de **partage d'expérience et de connaissance.**

A QUI S'ADRESSER?

S'adresser au service des **relations internationales** pour une demande d'aide à la mobilité, accompagnée d'un projet de séjour d'études ou de stage internationaux.

COMBIEN ?

- Le montant de la bourse Erasmus+ dépend du type de mobilité (séjour d'études ou stage) et du pays dans lequel vous partez.
- Le montant est généralement compris entre **300 € et 700 €** par mois en fonction de la mobilité et du pays.
- Les **étudiants** inscrits dans un établissement situé dans les **Outre-mer** perçoit **786 €, quel que soit le type de mobilité.**
- Un complément de 250€/mois peut être attribué sous certaines conditions.

RENSEIGNEMENTS

Le service des relations internationales de votre établissement vous accompagnera dans vos démarches.



40 803 931



**relations-
internationales@upf.pf**



www.upf.pf
www.etudiant.gouv.fr

POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

QUELLES CONDITIONS?

- **Établir une demande entre 6 et 12 mois de** avant le début de votre séjour à l'étranger.
- Séjour à l'étranger dure entre 1 et 10 mois consécutifs.
- Êtes boursier de l'enseignement supérieur
- Préparer un diplôme national relevant de la compétence du **ministère chargé de l'enseignement supérieur**.
- S'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur public / qui a engagé une démarche de contractualisation avec l'État.
- Votre formation ou votre stage à l'étranger **s'inscrit dans le cadre de votre cursus d'études**.

A QUI S'ADRESSER?

S'adresser au service des **relations internationales** de votre établissement pour une demande d'aide à la mobilité, accompagnée d'un projet de séjour d'études ou de stage internationaux.

COMBIEN ?

400 € / mois

RENSEIGNEMENTS

Le service des relations internationales de votre établissement vous accompagnera dans vos démarches.



40 803 931



**relations-
internationales@upf.pf**



www.upf.pf

www.etudiant.gouv.fr



2026 - 2027

WWW.UPF.PF